

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹

2025 - ANNÉE ÉLECTORALE

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Christian Goulet	Maire	85 198,80	20 294,00	52 563,16	
District 1 Denis Moreau → Mandat renouvelé	Conseiller	22 236,36	11 118,24	7 640,19	3 820,10
District 2 Pascal Tremblay	Conseiller	18 770,30	9 385,20		
District 3 Anne Charlot-Mayrand → Mandat renouvelé	Conseillère	22 416,36	11 208,24	518,20	259,10
District 4 Jocelyn Guévremont → Mandat renouvelé	Conseiller	22 476,36	11 238,24		
District 5 Francine Ranger	Conseillère	18 770,30	9 385,20		
District 6 / District 2 Robert Pellerin → Mandat renouvelé	Conseiller	22 236,36	11 118,24		
District 7 Lisette Falker	Conseillère	18 890,30	9 445,20		
District 8 / District 7 Marie-Pier Villeneuve → Mandat renouvelé	Conseillère	22 476,36	11 238,24		

Nouveau mandat

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
District 5 Céline Lepage → Entrée en fonction le 13 novembre	Conseillère	3 586,06	1 793,04		
District 6 Nadia Charles → Entrée en fonction le 10 novembre	Conseillère	3 586,06	1 793,04		
District 8 Guylaine Legault → Entrée en fonction le 10 novembre	Conseillère	3 586,06	1 793,04		

¹ Comprends la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex. : MRC, régie, organisme public de transport, etc.).